

L'intégration de pratiques sécuritaires au travail



Mario René

Chef de service - Liaison clientèle et soutien opérationnel – Services d'entretien et de fonctionnement des installations (SEFI)
Direction des services techniques et d'hôtellerie – Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ)

En 2009, les SEFI entreprenaient une réflexion sur l'amélioration de leur offre de service. Ce projet suivait le changement de vocation de l'IUSMQ et l'entrée en vigueur de nouveaux règlements à la CSST.

Lors de l'élaboration des procédures en SST, les employés des SEFI ont d'abord été invités à participer à un comité de travail qui définirait les consignes de sécurité à mettre en place en présence d'amiante ou de moisissures, et ce, en fonction du niveau de risque et du type d'intervention. Les gestionnaires ont rencontré tous les employés afin de leur expliquer la composition du comité ainsi que le calendrier des rencontres.

D'un commun accord, chacune des six équipes a désigné un employé pour la représenter au comité présidé par un gestionnaire des SEFI. Chaque représentant a été libéré à raison de deux heures aux deux semaines. Cinq mois plus tard, le comité accouchait d'un document de référence en matière d'amiante et de moisissures qui a été distribué dans chacun des services de l'IUSMQ.

Riches de cette expérience et à la suite de l'embauche d'un technicien responsable du volet SST, les SEFI ont mis en place, il y a trois ans, un comité paritaire de SST. Maintenant, ce comité se réunit une fois par mois (sauf l'été)

Avec le temps, une sensibilisation accrue s'est développée. Elle fait désormais partie intégrante des SEFI.

pour des rencontres d'une heure ou deux. Son principal mandat est de traiter et de proposer des solutions aux problèmes soulevés par les employés. L'**encadré 1** présente le plan d'action défini par le comité paritaire et l'**encadré 2** montre comment le comité a préparé la procédure de cadenassage.

Après plusieurs mois de travail, les SEFI ont soumis aux autorités de l'IUSMQ six procédures et règles. De plus, après approbation par la direction générale et le comité paritaire de SST, les SEFI ont procédé à l'acquisition de certains équipements spécialisés (ex. : tente de désamiantage, aspirateurs avec filtre HEPA, unité déprimogène avec filtre HEPA, etc.) essentiels à l'implantation prochaine de ces nouvelles pratiques dans les opérations quotidiennes.

Personnel des SEFI.



Se familiariser avec les changements

Une fois cette première étape importante franchie, les gestionnaires des SEFI ont concentré leurs efforts à communiquer les nouvelles orientations aux acteurs concernés, à expliquer les impacts sur leur travail, à les former et à les accompagner dans leurs activités journalières.

Par le biais d'une firme spécialisée, le personnel des SEFI a pu se familiariser avec les équipements de protection, intégrer les nouvelles méthodes de travail dans ses tâches respectives et se conformer aux rôles et responsabilités inscrits dans chaque procédure. Avec le temps, une sensibilisation accrue s'est développée. Elle fait désormais partie intégrante des SEFI.

D'ailleurs, en lien avec l'intégration de ces nouvelles procédures, certaines actions se sont avérées au centre des enjeux opérationnels des SEFI : entretien périodique des équipements, achat des fournitures requises, intégration des nouvelles ressources, évaluation des risques en espace clos et émission des permis, rédaction des fiches de cadenassage et création d'un comité de SST opérationnel.

Une expertise qui devient la référence

Mieux formés et mieux équipés, les employés n'ont pas hésité à apporter les changements nécessaires dans leur façon de travailler. Ils sont bien conscients de l'importance d'intégrer des pratiques sécuritaires tant pour eux que pour leurs collègues, les usagers et les visiteurs.

Bref, les SEFI ont développé une expertise dans leur domaine respectif devenant ainsi une référence dans le milieu de la santé au plan régional. L'étroite collaboration de tout un chacun leur a d'ailleurs valu un prix MONARQUE lors du gala reconnaissance de l'IUSMQ en mai 2013 dans la catégorie « Imaginer... une réalisation qui favorise la qualité de vie au travail ». Grâce à cette réussite, la Direction des services techniques et d'hôtellerie et les SEFI sont des plus confiants pour l'avenir ! ■

1. PLAN D'ACTION EN SST DES SEFI

- Sécurisation des machines-outils.
- Élaboration de procédures : gestion sécuritaire de l'amiante, cadenassage, entrée en espace clos, contrôle des moisissures (application du protocole de New York), travail à chaud.
- Adaptation des méthodes de travail pour se conformer aux normes de qualité de l'air et de la prévention des infections nosocomiales.
- Application des règles et procédés du SIMDUT à l'environnement de travail.
- Mise en place d'audits internes en SST.

Mieux formés et mieux équipés, les employés n'ont pas hésité à apporter les changements nécessaires dans leur façon de travailler.



Procédures en SST et équipements spécialisés utilisés à l'IUSMQ.

2. PRÉPARATION DE LA PROCÉDURE DE CADENASSAGE - ÉTAPE PAR ÉTAPE

- Avant toute chose, nous devons nous assurer de la conformité de notre démarche aux normes en vigueur. La firme Sécurité Pro-Action nous a assistés dans l'élaboration d'une fiche standard et le développement de notre propre expertise.
- Une fois la procédure rédigée, sa mise en place a nécessité la formation des employés, l'achat de matériel individuel et collectif, ainsi que la rédaction de fiches. Cette dernière responsabilité a été confiée à notre technicien responsable du volet SST. En collaboration avec les différents corps de métier (ex. : électricien), il a procédé à l'identification des différentes composantes des équipements ou systèmes pour être en mesure d'élaborer et de rédiger chaque fiche. Une fois l'exercice complété, les données seront validées auprès du gestionnaire concerné avant la diffusion des fiches.
- Un plan d'action annuel est élaboré chaque année en lien avec le Système de management de la SST de l'IUSMQ pour la rédaction et la validation des fiches sur le cadenassage, et ce, un secteur de l'établissement à la fois. Les fiches complétées seront ensuite exposées dans les salles mécaniques. Par la même occasion, nous veillerons à ce que les données soient inscrites dans le Système de gestion de la main-d'œuvre assisté par ordinateur.
- Grâce à cette synergie, nous prévoyons terminer la rédaction des fiches de cadenassage d'ici la fin de l'année pour l'ensemble du pavillon principal de l'IUSMQ. Le processus sera sensiblement le même pour toutes les procédures à venir.